



Amiens, le

Objet : Lancement des campagnes de subventions 2018 : Droit Commun et Contrat de Ville

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Afin d'assurer une meilleure lisibilité aux porteurs de projet, cette année la réunion d'information sera commune pour les subventions de fonctionnement attribuées par la Ville ou Amiens Métropole et les projets inscrits dans le contrat de ville 2015-2020. La Ville d'Amiens et Amiens Métropole proposent ainsi aux associations une même fenêtre de dépôt, du **lundi 2 octobre au lundi 6 novembre 2017**.

Pour rappel, la **campagne de subventions de droit commun** attribuées par Amiens Métropole et la Ville d'Amiens s'adresse aux associations dont le projet et les actions représentent un intérêt local pour le territoire et s'intègrent aux politiques publiques d'Amiens et Amiens Métropole.

Le **Contrat de Ville d'Amiens Métropole 2015-2020** vise à mettre en œuvre, sur les 6 quartiers prioritaires (Amiens Nord, Etouvie, Parcheminier, Pierre Rollin, Condorcet - Phileas Lebesgue, Marcel Paul – Salamandre) les **5 axes stratégiques prioritaires** suivants :

- **Axe 1 : Emploi, insertion et développement économique et création d'entreprises**
- **Axe 2 : Réussite éducative de la maternelle à l'université, lutte contre le décrochage scolaire et réaffirmation du rôle éducatif des parents**
- **Axe 3 : Renouvellement urbain, Habitat et qualité du cadre de vie**
- **Axe 4 : Prévention, Santé et Tranquillité publique**
- **Axe 5 : Sport et culture vecteurs de cohésion sociale**

Pour vous présenter les objectifs, les attendus et les modalités pratiques de réponse à ces demandes de subventions, nous vous invitons à la réunion de lancement qui aura lieu le **Lundi 2 octobre 2017 à 18h30** dans l'enceinte de l'amphithéâtre CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Préfet de la Somme

Le Maire d'Amiens

Le Président d'Amiens Métropole

Le Président de la Région Hauts-de-France

Le Président du Conseil Départemental de la Somme